



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée
générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité
entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre
dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par Plan Sweden, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2011/1.



Déclaration

La déclaration qui suit vise à assurer que les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) soient accessibles aux adolescentes au cours de leur apprentissage et de leur éducation. Les TIC et l'enseignement assisté par la technologie doivent être adaptés à leurs besoins et ne pas les exposer à de nouveaux dangers.

Cette année, le thème prioritaire de la Commission de la condition de la femme s'intitule « Accès et participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent ». En conséquence, Plan International, dans son quatrième rapport de la série *Because I am a girl – The State of the World's Girls*¹ (*Parce que je suis une fille – L'état des filles du monde*) est axé sur *Digital and Urban Frontiers : Girls in a changing landscape* (« Les frontières digitales et urbaines : les filles et un monde en changement »). Plan International examine les nouvelles technologies – l'un des domaines connaissant l'expansion la plus rapide – du point de vue d'une adolescente.

Les TIC offrent de nouvelles perspectives

Les TIC dans le monde en rapide changement d'aujourd'hui offrent des possibilités extraordinaires aux filles tout en les exposant à des dangers sans précédent, particulièrement au cours de leur adolescence. En nous fondant sur des recherches de fond effectuées à partir de sources primaires et secondaires ainsi que sur les propres données d'expérience du Plan acquises sur le terrain, nous croyons savoir que l'accès aux nouvelles TIC et aux médias sociaux peut avoir une influence considérable sur la vie des adolescentes. Par exemple, la technologie peut aider les filles : i) à garder le contact entre elles et ainsi à se sentir moins isolées dans les pays où la question de l'isolement se pose; ii) à poursuivre leur éducation et acquérir les nouvelles compétences qui leur seront nécessaires dans leur vie professionnelles; iii) à trouver du travail et prendre une part active à leurs communautés; iv) à acquérir des compétences et un savoir spécifiques sur des sujets qui autrement seraient inaccessibles aux filles, tels que le VIH et le sida; v) à se protéger elles-mêmes et à construire leur estime de soi.

Quoi qu'il en soit, les TIC exposent les adolescentes à des images de violence, d'exploitation et de dégradation des femmes, à une époque de leur vie où leur sexualité se développe : i) l'Internet crée des intimités avec de parfaits étrangers qui semblent sûrs, et les adolescentes peuvent ainsi devenir les cibles privilégiées des méthodes modernes d'exploitation; ii) les adolescentes sont vulnérables face aux sollicitations dont elles sont l'objet en ligne ou qui visent à les « préparer » sexuellement; iii) les filles peuvent devenir victimes de cyber-harcèlement et de mauvais traitements de la part de leurs pairs, ou de harcèlement par téléphone mobile.

Recommandations

Il est indispensable de faire des investissements stratégiques dans les infrastructures informatiques et télématiques de manière à élargir l'accès des filles à la technologie et la disponibilité de celle-ci de sorte que les économies en développement puissent passer directement à la réalisation des objectifs du

Millénaire pour le développement. Le fait d'assurer l'utilisation sans restrictions et dans la sécurité des TIC en tant que composante majeure de l'éducation des filles offre une conjoncture favorable au renforcement des perspectives économiques qui s'offrent aux adolescentes; celles-ci pourront ainsi accéder sans heurts à un travail rémunérateur et assurer leur autonomie économique à long terme.

Nous en appelons donc à tous les détenteurs de pouvoir, à tous les niveaux, pour qu'ils investissent dans la création des infrastructures requises pour que les filles aient accès aux TIC et qu'elles aient la possibilité d'utiliser ces technologies à leur profit. Nous les exhortons par ailleurs, quel que soit leur niveau, à œuvrer de concert et à faire davantage pour protéger les filles sur le Web et à veiller à ce qu'elles aient les compétences et le savoir voulus pour se protéger elles-mêmes et entre elles. On doit donner aux adolescentes la possibilité d'utiliser l'internet et d'autres technologies des communications, selon les modalités qu'elles choisissent dans la sécurité et de manière à promouvoir leur développement d'ensemble et édifier leurs futurs moyens économiques.

Le Plan adresse en conséquence les recommandations spécifiques suivantes aux diverses parties prenantes, y compris les gouvernements, les organismes de développement unilatéraux, le secteur privé et la société civile concernant les adolescentes et les TIC. L'accomplissement de ces objectifs est un aspect essentiel de la réalisation non seulement des objectifs du Millénaire pour le développement mais aussi de l'égalité entre les sexes et de l'affermissement de l'avenir économique des filles.

Appel à l'action : les filles et les technologies de l'information et des communications

1. Élargir l'accès des filles au matériel informatique et de leur contrôle à cet égard

Les gouvernements et la société civile doivent travailler de main de maître la main dans la main pour investir dans les infrastructures, non seulement dans le matériel informatique, mais – et à grande échelle – dans des réseaux de communication accélérés et de haut débit. Il faut veiller à ce que des centres informatiques soient disponibles dans les établissements scolaires et qu'un enseignement axé sur les TIC soit introduit par principe dans les programmes d'études des pays, de sorte que les filles aient accès aux nouvelles technologies et qu'elles puissent s'en servir.

2. Investir dans l'enseignement des sciences, des mathématiques et l'enseignement professionnel des filles

Les gouvernements et les donateurs internationaux doivent ouvrir davantage l'accès des filles à un enseignement primaire et secondaire de qualité en fournissant une assistance financière ou technique, en offrant des bourses d'études, en prévoyant des quotas et autres mesures d'incitation, notamment en ce qui concerne l'enseignement des sciences, des mathématiques et l'enseignement professionnel. Les filles doivent être dotées des compétences voulues pour être préparées à l'éventail des rôles qu'elles assumeront en tant qu'utilisatrices, créatrices, programmatrices, conceptrices et gestionnaires des technologies de l'information.

3. Élargir et améliorer les mécanismes de protection en ligne

Les gouvernements doivent mettre en place des mécanismes qui veillent à ce que les besoins et les droits des filles soient pris en compte dans les organismes gouvernementaux chargés de concevoir et mettre en œuvre des programmes et politiques de TIC. Il doit être tenu compte des vulnérabilités spécifiques des filles dans les mécanismes de suivi et d'établissement des rapports applicables aux programmes et politiques en question.

4. Mettre fin à la violence à l'égard des filles en ligne

Les gouvernements doivent adopter des lois exigeant que les fournisseurs d'accès à l'internet signalent les images d'enfants faisant l'objet de sévices sexuels, qui seraient découvertes. Les organismes gouvernementaux doivent ouvrir sur le Web des sites qui recueilleraient les appels faisant état de cas d'exploitation sexuelle d'enfants en ligne et assurer un suivi approprié.

5. Appliquer la législation internationale

Les législations doivent tenir compte du fait que les filles sont plus exposées aux risques d'exploitation sexuelle, de violence et de mauvais traitements au travers des moyens ouverts par les nouvelles technologies que les garçons. Les instruments juridiques doivent être promulgués, renforcés et appliqués pour protéger les adolescentes de l'exploitation en ligne.

6. Apprendre aux filles à se protéger

Les gouvernements, les milieux d'affaires et la société civile doivent œuvrer de concert pour traiter efficacement de la protection en ligne et notamment offrir aux filles une formation aux questions sexuelles, adaptée à leur âge, qui traite spécifiquement des moyens de protéger leur intimité et leur sécurité lorsqu'elles sont en ligne. Cette formation doit également leur apprendre à signaler les mauvais traitements, à créer la confiance entre les adolescentes et les autorités – police, pouvoir judiciaire – grâce à l'organisation d'activités communes et à la fourniture d'une formation sexospécifique. Les gouvernements sont invités à veiller à ce que les médias soient responsables de leurs actes et réceptifs pour ce qui est de promouvoir la sécurité des filles, en publiant des lignes directrices rigoureuses sur la sensibilisation des jeunes, les filles notamment, aux perspectives et risques éventuels associés aux TIC.

Plan International est une organisation mondiale, qui s'appuie sur les droits de l'homme et qui est axée sur le développement de l'enfant, à l'œuvre dans plus de 50 pays. Le Plan travaille en collaboration étroite et sur une base permanente avec les collectivités, les familles et les enfants (adresse électronique : www.plan-international.org).

La campagne du Plan *Parce que je suis une fille* est lancée au niveau mondial dans le but de lutter contre l'inégalité entre les sexes et de faire sortir des millions de filles, leurs familles et leurs collectivités, de la pauvreté (adresse électronique : www.plan-international.org/filles).